



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION



infoma

Site intranet : <http://intranet.infoma.agri>
Site internet : <http://infoma.agriculture.gouv.fr>



Lyon-Corbas

infoma



Nancy

Institut National de Formation des Personnels du Ministère de l'agriculture

Établissement public placé sous la tutelle du ministère chargé de l'agriculture, l'INFOMA est constitué de deux sites LYON-CORBAS, où est situé le siège, et NANCY

Ses missions

L'établissement

- assure la formation professionnelle initiale des techniciens supérieurs des services du Ministère ainsi que la formation continue des fonctionnaires des corps techniques et administratifs affectés dans les services déconcentrés de l'État et chez ses opérateurs mettant en œuvre les politiques agricoles, agroalimentaires et forestières,
- met en œuvre des préparations aux concours internes,
- participe à la mise en place de parcours de professionnalisation dans ses domaines de compétences,
- organise des actions de formation continue, soit en présentiel, soit à distance (FOAD). Ces formations sont accessibles à tous les agents du ministère et à tout demandeur d'origine publique ou privée intéressé par les domaines de compétences de l'INFOMA,
- répond aux demandes d'ingénierie de formation ou de travaux d'études,
- est maître d'œuvre de 2 bases de données d'intérêt national, comprenant l'ensemble des textes et ordres de service relatifs aux domaines d'activité de la DGAL : Galatée et GalatéePro.

Un établissement public national à caractère administratif

L'INFOMA dispose de l'autonomie financière.

Placé sous la tutelle du ministère chargé de l'agriculture (Secrétariat Général), il est administré par un conseil d'administration qui décide des grandes orientations et approuve les budgets.

Plusieurs instances consultatives (comité technique paritaire, comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, conseil de la formation) auxquelles participent des représentants des stagiaires, des personnels et des employeurs permettent d'assurer la concertation avec l'ensemble des acteurs de l'INFOMA.

Le directeur prépare les délibérations du conseil d'administration et les met en œuvre.

L'INFOMA en quelques chiffres

- Une cinquantaine d'employés permanents, pour la plupart fonctionnaires du ministère chargé de l'agriculture.
- L'INFOMA dispose d'une équipe spécialisée dans l'ingénierie de formation et ayant une expérience technique de terrain. Il met en œuvre principalement des formations techniques, en s'appuyant sur un réseau de 500 intervenants, professionnels en activité, experts dans leur domaine, au travers d'une pédagogie et d'outils modernes et individualisés (FOAD, chargé(e) de suivi pédagogique du stagiaire...). Son important vivier d'intervenants lui permet d'être au contact du territoire, de ses acteurs et des politiques conduites. Ce réseau est un atout lui permettant d'assurer une veille en matière de formation, d'anticiper les besoins et de proposer une offre en adéquation avec les attentes des acteurs publics.
- En moyenne 150 techniciens supérieurs stagiaires par promotion en formation initiale, répartis sur les deux sites.
- Plus de 200 sessions de formation continue par an, représentant environ 6000 journées stagiaires.
- Un budget annuel de 2 millions d'euros, non compris le salaire des permanents et des stagiaires.

La certification qualité environnement

Depuis mai 2009, l'INFOMA est certifié ISO 9001:2008. Cette distinction, gage de qualité des formations dispensées, atteste que notre objectif permanent est l'écoute et la recherche de la satisfaction de nos "clients" (stagiaires de formations initiales et continues et leurs employeurs).

Aujourd'hui, soucieux des problématiques de développement durable et de respect de l'environnement, l'INFOMA a complété sa démarche écoresponsabilité, et obtenu la certification ISO 14001:2004. Cette démarche vise à limiter notre impact sur l'environnement extérieur (réduction des rejets et polluants) et à favoriser la biodiversité avec notamment un aménagement agroécologique du site de Corbas.



Formation initiale des techniciens

La formation initiale des techniciens supérieurs du ministère chargé de l'agriculture s'adresse aux agents recrutés par voie de concours. Elle comporte deux cursus distincts :

- La formation des techniciens recrutés dans le 1er grade (techniciens supérieurs) fait alterner, sur une période totale d'un an, des périodes de formation en présentiel (à l'INFOMA ou sur des sites délocalisés), des sessions en e-formation, ainsi que des périodes de tutorat dans le service d'affectation de l'agent.
- La formation des techniciens recrutés dans le 2ème grade (techniciens principaux) débute par une période de formation en centre, d'abord commune à l'ensemble des TSMA recrutés puis différenciée en fonction des spécialités, entrecoupée de périodes de stages. Elle s'achève par une période de stage en situation de pré-affectation.
- Les techniciens de spécialité techniques et économie agricoles ou vétérinaire et alimentaire sont formés à Corbas, ceux de spécialité forêt et territoires ruraux à Nancy.



Les domaines de formation

Domaine vétérinaire et alimentaire :

- technologie, réglementation, inspection dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments ;
- dépistage, surveillance et lutte contre les maladies animales réglementées ;
- bien-être animal ;
- usage du médicament vétérinaire ;
- méthodologie du contrôle, suites administratives et pénales des inspections.

Domaine agricole :

- gestion des aides de la Politique Agricole Commune (1er et 2ème piliers) et des aides nationales aux exploitants agricoles ;
 - réglementation agricole en matière de contrôle des structures ;
 - agriculture durable ;
 - gestion des aides au développement rural ;
 - réglementation en matière de santé et protection des végétaux, biovigilance et contrôle des intrants.
- Domaine de la forêt, de l'environnement et des territoires ruraux :
- capacités d'expertise dans les domaines de la forêt, de l'eau, des milieux naturels et de l'aménagement durable des territoires ;
 - réglementation et gestion des aides pour la forêt et la filière bois ;
 - réglementation dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques ;
 - gestion raisonnée des territoires et prise en compte des patrimoines naturels et paysagers.

Domaines transversaux :

- droit, communication, management ;
- informatique (SIG, système d'exploitation, réseaux,...).

Formation continue destinée au personnel du ministère chargé de l'agriculture, de la fonction publique et autres

L'offre de formation continue de l'INFOMA comprend des stages en présentiel, en autoformation ou en Formation Ouverte à Distance (FOAD). La FOAD constitue une formation individuelle avec un accompagnement personnalisé par un tuteur.

La majorité des sessions de formation se déroulent face à face avec des intervenants sur les deux sites (Lyon-Corbas et Nancy) ou dans des sites délocalisés en région, notamment à Rennes et Toulouse, dans une volonté d'être au plus près des stagiaires.

Dans le cadre du programme national de formation du ministère, l'INFOMA propose un nombre important de sessions de formation en liaison avec le bureau de formation continue et les directions techniques du ministère chargé de l'agriculture.

Les stages en présentiel sont dans la majorité sur 3-4 jours et proposent très souvent des applications pratiques (travaux dirigés sur postes informatiques, travaux pratiques, visites sur site...). Les intervenants sont des agents du ministère, d'instituts spécialisés, de lycées agricoles, de chambre d'agriculture, de structures de droit privé.

L'INFOMA développe des stages à la demande, dans ses domaines de compétences pour tout public (ministères, fédérations professionnelles,...).

Les formations dispensées à l'INFOMA sont disponibles sur les sites WEB de l'INFOMA : <http://intranet.infoma.agri> et <http://infoma.agriculture.gouv.fr>.

Des formations d'adaptation pour différentes catégories de personnels (techniciens, préposés sanitaires vacataires, contractuels, ASP) visent à développer les compétences pour un début de carrière ou de poste, pour l'accès à un niveau supérieur ou la titularisation (examen professionnel, concours).



Des ressources documentaires et réglementaires

L'INFOMA dispose d'un centre de ressources ouvert aux stagiaires et aux agents du ministère chargé de l'agriculture offrant un fonds documentaire varié et à jour (ouvrages, revues, CD ROM, DVD). La liste des documents et certains documents numérisés sont accessibles via un moteur de recherche intranet, CERES, à disposition de tous les agents du ministère. Le centre de Corbas assure la maîtrise d'œuvre des outils de formation à distance et l'administration d'une plate-forme de e-learning SOPHIA, utilisable tant en formation initiale qu'en formation continue. La Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) a chargé le l'INFOMA de la maîtrise d'œuvre de la base de données réglementaires Galatée destinée aux services de contrôle. GalatéePro est la version Internet ouverte depuis décembre 2007, pour les professionnels et partenaires de la DGAL et de ses services de contrôle, accessible à l'adresse www.galateepro.agriculture.gouv.fr



CENTRE DE LYON-CORBAS

16, rue du Vercors
69960 CORBAS

Tél : 04 72 28 93 00

Fax : 04 78 21 17 56

infoma-corbas.sg@agriculture.gouv.fr



CENTRE DE NANCY

14 rue Girardet
CS 14216
54042 NANCY Cedex

Tél : 03 83 49 94 10

Fax : 03 83 49 94 20

infoma-nancy.sg@agriculture.gouv.fr



L'INFOMA est certifié ISO 9001 version 2008 pour la formation initiale et la formation continue.

L'INFOMA s'inscrit dans une démarche éco-responsable et a obtenu la certification ISO 14001 version 2004.